Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260521-TH_DCM_2026_48-DE

**COMMUNE DE THOURIE 35134**

***EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

Le 21 mai 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
15 mai 2026

Nombre de conseillers
*En exercice* 15
*Présents* 15
*Excusés* 0
*Votants* 15

**Membres présents :** M. Daniel BORDIER, Mme Amandine BELLAY, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE, Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINE, M Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER

**Membres absents excusés :** sans objet

**Membres absents :** sans objet

Mme Elodie PETITJEAN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## N° 2026-48
## Désignation de représentants au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

La Commission Intercommunale des Impôts Directs est une instance consultative créée par la loi, présente dans chaque intercommunalité à fiscalité propre. Elle regroupe des contribuables locaux — particuliers ou professionnels — qui apportent leur connaissance du terrain pour aider l'administration fiscale à évaluer correctement les biens immobiliers professionnels de notre territoire. Elle est présidée de droit par le président de l'EPCI et comprend 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants, dont la durée du mandat est alignée sur celle du conseil communautaire.

La principale mission de la CIID concerne **la révision des valeurs locatives des locaux professionnels**, mise en œuvre depuis le 1er janvier 2017. Ces « valeurs locatives » servent de base au calcul de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée, nomme Anthony Lebreton pour siéger au sein de la CIID

Pour copie conforme,
Le Maire

